

# ASPPrévention

Bulletin d'information de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail  
du secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques  
et des industries de l'habillement



Vol 13, n°1 • Juin 2014

## VELAN

### UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION SOLIDEMENT ANCRÉE



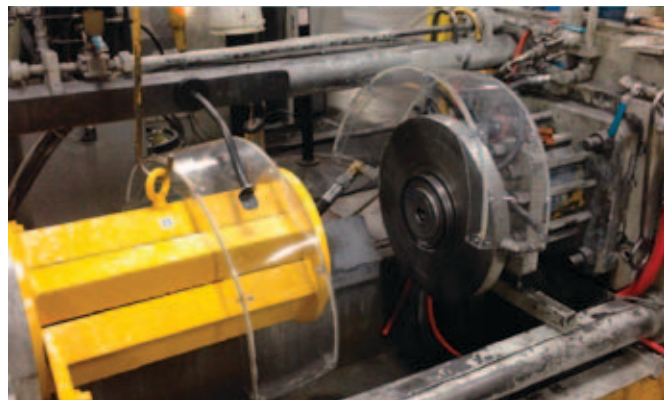
De gauche à droite : Marie-Andrée Bossé et Madeline Tata de Velan, André-O. Morin, membre fondateur de l'ASPHME, Cosette Whaba, Denis Dussault et Christine Venditto de Velan, Gérard Lachance, membre fondateur de l'ASPHME, Francis Champigny et Bernard Nickner de Velan.

L'entreprise qui se mérite le Prix Lachance-Morin cette année est un exemple inspirant pour qui souhaiterait comprendre comment implanter durablement une culture de la prévention et en récolter les fruits.

Fondée au Québec en 1950, Velan est un chef de file en robinetterie industrielle qui compte 17 usines de fabrication à travers le monde, dont 4 au Québec. Les usines de Ville Saint-Laurent et de Granby comptent près de 1000 travailleurs qui bénéficient d'un milieu de travail où la santé et la sécurité sont une réalité quotidienne.

« Au cours des années, plusieurs intervenants ont été mis à contribution, explique Christine Venditto, directrice SSE. Les membres des CSS ont joué un rôle crucial dans la démarche, mais il faut saluer aussi l'implication du management, du syndicat, des employés, du service de la maintenance, des ressources humaines, des superviseurs, du service d'ingénierie, des responsables des achats et de l'équipe en amélioration continue. »

« Nous avons rédigé une Politique en santé, sécurité et environnement qui nous ressemble, qui rejoint nos valeurs et notre capacité à faire face à nos enjeux SSE, ajoute Madame Venditto. Avec l'implication de la direction et la participation de tous, les réalisations successives ont convaincu tout le monde de l'effet durable de la SSE chez Velan. »



Un des premiers projets à être couronné de succès a été celui de la Sécurité machine. Madeline Tata, coordinatrice des améliorations des processus et de sécurité, raconte : « À notre usine sur Côte-de-Liesse, on a relevé 281 items à corriger, dont certains étaient faciles et d'autres plus complexes pour lesquels il a fallu faire appel à des ressources externes, dont l'ASPHME. Tout a été fait et bien fait ». « Ça fait plaisir de voir les résultats, de pouvoir travailler en toute sécurité. Les gars ont compris que c'était sérieux », affirme Abderrahmane Hallouly, ancien représentant à >>>

» la prévention à cette usine qui a participé à ce projet. « La sécurité est maintenant devenue une partie de la vie courante, complète Réal Goyette, de l'usine de Ville St-Laurent.

Mme Venditto poursuit : « Un autre projet à grand succès a été la mise sur pied d'une Équipe SWAT dans chaque usine ». C'est avec ce titre évocateur que l'on appelle les équipes paritaires chargées de réaliser les analyses de risques avec les travailleurs et contremaîtres dans le cadre des certifications OHSAS 18001 et ISO 14001.

Dans sa volonté de « contaminer » le plus d'intervenants possibles et de se coller au terrain, on a revu les pratiques d'inspection des lieux de travail. Mme Venditto explique : « Les inspections, réalisées avec rigueur par les CSS, ne responsabilisaient qu'un petit groupe. L'inspection des lieux de travail, réalisée par chacun des contremaîtres, a permis une plus grande avancée dans la prise en charge SSE. Chaque contremaître, les membres des CSS et les travailleurs sont mis à contribution ». Grille d'inspection simple et efficace, formation et problèmes plus complexes revus par les CSS, voilà les outils gagnants pour permettre une réalisation durable. « L'intégration est tellement réussie, remarque Cosette Wahba, préventionniste, qu'il y a de moins en moins de points soulevés lors de l'inspection, parce que les contremaîtres n'attendent plus le moment de l'inspection mensuelle. Leur regard est exercé et les problèmes se règlent sur le champ, au fur et à mesure qu'ils sont décelés. »

La formation est un autre élément clé du succès de la prévention chez Velan. Marie-Andrée Bossé, coordonnatrice SSE, explique : « Nous avons donné la formation qu'il fallait, à nos superviseurs et à nos travailleurs, pour qu'ils se sentent outillés. Enquête et analyse, Manutention des charges et Cadenassage ne sont que quelques exemples ».

Tout ce travail soutenu, l'implication et la motivation de l'ensemble des travailleurs, l'engagement sans équivoque de la direction et le partage des expériences entre les usines ont permis d'apporter des résultats probants : réduction considérable de la gravité des lésions, réduction de plus de 50 % des cotisations à la CSST et surtout, comme le souligne Bernard Nickner, représentant à la prévention à l'usine de Granby : « Les mentalités ont changé, progressivement. Chaque personne se sent concernée. Les gens nous font part de leurs problèmes parce qu'ils savent que ça va se régler. »

Chez Velan, la santé sécurité et environnement, une culture qui est partagée. <<<<



## De nouvelles capsules vidéo

[www.asphme.org/capsules-vidéo.aspx](http://www.asphme.org/capsules-vidéo.aspx)

Nous sommes à l'ère de l'image et nous explorons de nouvelles façons de communiquer nos connaissances en santé et en sécurité du travail. C'est pourquoi nous avons récemment mis en ligne deux nouvelles capsules vidéo que l'on peut visionner à partir de notre site web. Des documents de sensibilisation percutants.

En collaboration avec d'autres ASP, nous avons traduit une courte vidéo, produite par WorkSafe BC, qui vise à sensibiliser à l'importance de ne pas sous-estimer les dangers potentiels des espaces clos. Dans un deuxième document, un travailleur raconte comment il a subi une électrisation et quelles en ont été les conséquences.

## POURQUOI LA PRÉVENTION?

M. PIERRE LAMOUREUX

Riche d'une expérience de 25 ans dans le domaine de la prévention des accidents du travail, Pierre Lamoureux est conseiller à l'ASPHME et conférencier émérite. Lors de sa présentation, il démontrera que la prévention en SST permet à une entreprise de mettre en place des mesures dont les retombées sont positives. Ces dernières contribuent à prémunir l'entreprise des conséquences néfastes des accidents du travail, et ce, tout en améliorant la crédibilité et la compétitivité dans le monde de la gestion.

Pour les régions suivantes :  
Estrie, Haut-Richelieu

## DONNER UN SENS AU TRAVAIL - PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

M<sup>ME</sup> ESTELLE MORIN

Plusieurs facteurs, associés au sens que l'on donne au travail, ont un impact sur la santé mentale et la motivation au travail. Les gestionnaires ont certainement un rôle crucial à jouer pour que chacun puisse ressentir clairement le sens de son travail, mais force est de constater qu'ils se sentent souvent démunis pour intervenir sur ces enjeux. Cette conférence exposera des pistes d'action concrètes pour promouvoir le bien-être psychologique tout en stimulant l'engagement dans son milieu de travail.

Pour les régions suivantes :  
Beauce, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean

## RESPONSABILITÉ EN SST DU DONNEUR D'OUVRAGE

M<sup>ME</sup> MARYLINE ROSAN

Vous faites appel à un entrepreneur pour effectuer un contrat d'entretien, de déneigement, de réparation d'équipement, de plomberie, d'électricité... dans votre établissement. Qu'advient-il s'il y a un accident? Connaissez-vous vos responsabilités légales en SST? La conférencière définira la notion de « donneur d'ouvrage » et présentera les principales dispositions légales susceptibles d'engager votre responsabilité. Les critères développés par les tribunaux pour déterminer la responsabilité ou la non-responsabilité d'un « donneur d'ouvrage » seront également discutés, ainsi que la diligence raisonnable attendue de votre part. Votre comité SST doit être mis à contribution pour mettre en place les mécanismes de gestion de la prévention relatifs à ce dossier.

Pour les régions suivantes :  
Drummondville, Laval et les Laurentides, Yamaska

## LE SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL : SES DROITS ET OBLIGATIONS

M. CLAUDE SÉGUIN

Si vous étiez victime d'un malaise ou d'un accident sur les lieux de votre travail, trouveriez-vous un secouriste prêt à intervenir? Au-delà du nombre de secouristes exigés par la réglementation, il y a d'autres obligations pour l'employeur. Par le fait même, il faut également parler des responsabilités et des droits des secouristes. Nous ferons le tour de la question et parlerons aussi des trousse de premiers soins et des défibrillateurs.

Pour les régions suivantes :  
Mauricie et les Bois-Francs, Montérégie, Montréal-Est

## Bulletin virtuel ou sur papier?

Vous êtes soucieux de réduire la quantité de papier qui circule dans votre environnement ?

Si oui, vous préférez peut-être recevoir dorénavant le bulletin de votre ASP par voie électronique. Pour vous inscrire et vous désabonner de la version papier, vous n'avez qu'à vous rendre au [www.asphme.org/asprevention.aspx](http://www.asphme.org/asprevention.aspx)

## DIX MOYENS INFALLIBLES POUR FAIRE COULER VOTRE COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

M. MICHEL PÉRUSSE

Un jour, j'ai reçu une étrange requête : on m'a demandé comment faire échouer un CSS. Plutôt habitué à aider ces comités, j'ai demandé l'avis d'un vieux copain, qui m'a donné 10 conseils judicieux sur des moyens infallibles de mener un CSS à l'échec. Ainsi commence cette conférence, qui illustre de façon humoristique les pièges qui guettent les CSS dans leur fonctionnement tout en insistant sur les 10 principaux facteurs du succès de ceux qui sont efficaces.

Pour la région suivante : Montréal-Ouest

### FORMATION AUTOMNE 2014

Détails sur [www.asphme.org](http://www.asphme.org)

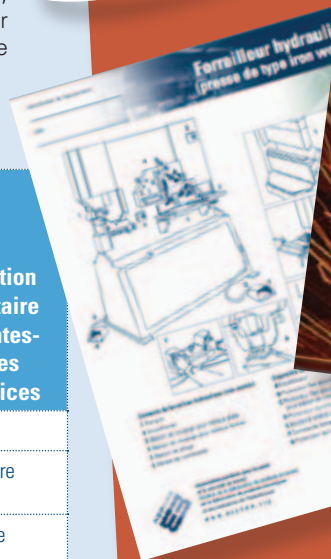
|                                 | Le cariste et la prévention des accidents du travail<br>Formation théorique | Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail<br>SIMDUT | Le gréage et les appareils de levage<br>Formation théorique | Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices |
|---------------------------------|---|--|---|---|
| <b>Beauce</b>                   | 18 septembre  | 20 novembre  | 22 octobre  |   |
| <b>Drummondville</b>            | 17 septembre<br>17 décembre   | 17 septembre<br>17 décembre  | 23 octobre  | 20 novembre   |
| <b>Estrie</b>                   | 2 septembre<br>4 novembre   | 5 août<br>7 octobre<br>2 décembre  | 5 août<br>7 octobre<br>2 décembre                           | 4 novembre  |
| <b>Haut-Richelieu</b>           | 12 septembre  | 5 décembre   | 7 novembre  |   |
| <b>Laval et les Laurentides</b> | 3 octobre<br>12 décembre  | 13 novembre  | 17 octobre<br>17 décembre                                   | 13 novembre   |
| <b>Mauricie / Bois-Francs</b>   | 30 octobre<br>16 décembre   | 20 novembre  | 9 octobre<br>11 décembre                                    | 20 novembre   |
| <b>Montréal / Montréal-Est</b>  | 7 août<br>11 septembre<br>20 novembre                                       | 20 novembre  | 16 octobre<br>11 décembre                                   | 11 septembre  |
| <b>Montréal-Ouest</b>           | 2 octobre<br>4 décembre   | 6 novembre   | 18 septembre<br>18 décembre                                 |   |
| <b>Québec</b>                   | 2 octobre<br>27 novembre  | 17 septembre<br>4 décembre   | 23 octobre  |   |
| <b>Saguenay / Lac St-Jean</b>   | 18 septembre<br>6 novembre  | 25 septembre<br>3 décembre   | 9 octobre   |   |
| <b>Yamaska</b>                  | 24 septembre<br>12 novembre   | 24 septembre<br>12 novembre  | 22 octobre<br>17 décembre                                   |   |

| Le travail en espaces clos           | Enquête et analyse d'accident | Initiation à la sécurité des machines        | Implantation d'un programme de cadenassage | La sécurité en coupage et en soudage |
|--------------------------------------|-------------------------------|--|--|--------------------------------------|
|                                      |                               |  |  | <b>Haut-Richelieu</b><br>17 octobre  |
|                                      |                               | <b>Montréal / Montréal-Est</b><br>16 octobre |  |                                      |
| <b>Montréal-Ouest</b><br>4 septembre |                               |  | <b>Montréal-Ouest</b><br>27 novembre       |                                      |
|                                      | <b>Québec</b><br>8 octobre    |  |  |                                      |

Vous pouvez vous inscrire en ligne  
[WWW.ASPHME.ORG](http://WWW.ASPHME.ORG)

## NOUVELLES PUBLICATIONS

Gratuit sur  
[www.asphme.org](http://www.asphme.org)



### Guide de prévention pour le soudage et le coupage

Publié d'abord en 2000, ce guide a été revu pour refléter les toutes dernières normes et l'évolution des connaissances. Il a été conçu à l'intention des travailleurs qui exercent des activités de soudage et de coupage, de leurs superviseurs et des membres des comités de santé et de sécurité dans le but de les aider à prévenir les accidents et les maladies professionnelles reliés à ces travaux. La prévention dans les activités de soudage et de coupage peut être complexe étant donné la multiplicité des agresseurs (fumées, gaz, rayonnements, chaleur, bruit...) et les nombreux risques (incendie, explosion, intoxication, électrisation, projection de particules...). Cette deuxième édition de 140 pages, abondamment illustrée, présente des moyens de prévention axés sur la captation des contaminants, l'aménagement des lieux, la protection individuelle, l'inspection du matériel, son entretien et l'utilisation de bonnes méthodes de travail.

### Grille d'autodiagnostic sur les ferrailliers hydrauliques

Il n'est pas toujours simple de sécuriser un ferraillier, communément appelé *iron worker*, étant donné que cet appareil combine plusieurs postes de travail et procédés. C'est pour clarifier les enjeux et suggérer des pistes d'action pour réduire les risques qu'a été créé ce document qui vient compléter la gamme des grilles d'autodiagnostic déjà publiées.

TOUTES NOS FORMATIONS SONT AU COÛT DE 50 \$ PAR PARTICIPANT

## MERCI

**M. Denis Dufour a été membre de notre conseil d'administration au cours des 17 dernières années. Il a agi à titre de coprésident syndical pendant près de 15 ans. Nous tenons à lui témoigner toute notre reconnaissance et à le remercier pour son écoute, sa générosité et sa disponibilité.**

**Bonne retraite Denis, profite-en bien pour réaliser tous tes projets.**

2271, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 301, Longueuil (Québec) J4G 2R7

Tél. : 450 442-7763 Téléc. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne, bureau 570, Québec (Québec) G1W 2L4

Tél. : 418 652-7682 Téléc. : 418 652-9348



Pour visionner des photos croquées sur le vif lors de cette journée, suivez le lien vers l'Assemblée générale 2014 [www.asphme.org](http://www.asphme.org).

## ASSEMBLÉE ANNUELLE 2014

C'est à Drummondville qu'a eu lieu la 4<sup>e</sup> assemblée générale de l'ASPHME, le 11 avril dernier, réunissant plus de 75 délégués. En après-midi, après la portion plus formelle de l'assemblée, les participants ont été guidés dans de nombreuses activités suscitant interactions, apprentissages et découvertes. Ils ont terminé la soirée en compagnie d'un humoriste-magicien, démontrant ainsi que s'occuper des choses sérieuses n'est pas nécessairement l'ennemi du rire et de la bonne humeur.

